



CANTON / TOWNSHIP  
ALFRED & PLANTAGENET

# PLAN STRATÉGIQUE

2023-2026



Gauche à droite: Conseiller Ian Walker, Conseiller Antoni Viau, Maire Yves Laviolette, Conseiller Benoit Lamarche, Conseiller Jean-Pierre Cadieux

## Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec fierté que je vous partage aujourd'hui notre plan stratégique 2023-2026. Cette feuille de route guidera les travaux du canton pour les années à venir.

En l'adoptant, nous nous engageons à faire preuve d'innovation : de la gouvernance, à l'administration, à la prestation de services. C'est en explorant de nouvelles idées et en faisant preuve d'ouverture d'esprit que nous développerons une communauté résiliente, saine et épanouie, consciente des enjeux environnementaux et prête à saisir les opportunités de croissance économique.

Ce document n'est pas seulement le fruit de nos réflexions internes puisqu'il a largement bénéficié de la précieuse contribution de nombreux membres de notre communauté. Je vous invite donc à vous impliquer activement dans la mise en œuvre de ce plan afin de façonner un avenir meilleur pour tous.

Ensemble, construisons l'avenir de notre canton.

Bien à vous,

Yves Laviolette  
Maire du Canton d'Alfred et Plantagenet



## Mission

« Contribuer au développement d'une communauté active, inclusive et engagée, et d'un milieu de vie sain, sécuritaire et accueillant. »

## Vision

« Une collectivité accueillante, reconnue pour ses attraits naturels et culturels, fière de ses réalisations en faveur du développement durable et de l'épanouissement de ses citoyens. »

## Valeurs

### *Respect*

« Le respect est l'autoroute par laquelle toutes les interactions doivent passer. C'est un droit humain incontestable qui guide la communication interpersonnelle. Nous honorons la valeur, la diversité et la contribution des individus et nous nous efforçons de créer un environnement exempt de harcèlement et de discrimination. »

### *La transparence*

« L'ouverture, la responsabilité et l'honnêteté sont les piliers de la transparence. Grâce à elle, nous espérons encourager les citoyens à s'engager dans leur devoir civique et à participer à la conception et à la mise en œuvre de la politique municipale. »

### *L'excellence du service*

« Ce principe fondamental est la force motrice du service public. Il englobe l'excellence qui sous-tend la création et la prestation des politiques, services et programmes municipaux. Il est essentiel pour assurer des relations positives avec vous, nos parties prenantes. »

### *L'intégrité*

« L'intégrité, c'est la pierre angulaire de la bonne gouvernance. C'est le fondement sur lequel repose la confiance. En adhérant aux normes éthiques les plus élevées, nous visons à prendre des décisions inclusives et transparentes avec la contribution de la communauté. »

### *L'innovation*

« L'innovation désigne la création et l'adoption de nouvelles idées, technologies, méthodes, politiques ou pratiques visant à améliorer les services publics, l'efficacité opérationnelle et la réponse aux besoins changeants de la communauté locale. L'innovation dans le domaine municipal se développe par expérimentation. »



# ANALYSE FFOM



## Forces :

1. Bon leadership du haut vers le bas / vaste mémoire institutionnelle ;
2. Location géographique privilégiée dans le corridor Ottawa-Montréal ;
3. Beauté de nos ressources naturelles, dont nos rivières, parcs et forêts ;
4. Qualité de vie du milieu rural ;
5. Grande implication bénévole au niveau communautaire ;
6. Forte présence de l'industrie agricole ;
7. Modernisation progressive de la municipalité par le biais d'outils technologiques ;
8. Rajeunissement de l'équipe / création et embauche de postes spécialisés ;
9. Petite administration, petite bureaucratie.

## Opportunités :

1. Expansion du secteur urbain / développement résidentiel important à Wendover ;
2. Climat propice au développement d'un parc industriel / commercial ;
3. Caractère francophone / bilingue de la région ;
4. Plusieurs sites disponibles et propices au développement ;
5. Tourisme sous-développé ;
6. Potentiel inexploité de la circulation routière dense dans le corridor Ottawa-Montréal ;
7. Internet haute vitesse passable pour télétravail et affaires ;
8. Collaboration intermunicipale / possibilités de regroupement de services ;
9. Maximisation des possibilités de subventions gouvernementales.





## ANALYSE FFOM

### Faiblesses :

1. Vieillesse et vulnérabilité de nos infrastructures critiques ;
2. Densité (grand territoire, petite population) ;
3. Secteurs commerciaux et industriels peu développés / faible assiette fiscale non résidentielle ;
4. Dédouement coûteux de certains services (eau et égouts) ;
5. Absence d'une identité « cantonnaise » / esprit de clocher ;
6. Défis liés à la rétention du personnel / absence de plans de succession ;
7. Ressources humaines et financières limitées ;
8. Absence de services critiques dans certains secteurs du canton (Internet haute vitesse, gaz naturel, transport en commun).

### Menaces :

1. Infrastructures critiques incapables d'accueillir des opportunités de croissance ;
2. Impacts économiques et sociaux liés aux changements climatiques ;
3. Forte concurrence dans le secteur municipal pour obtenir les postes spécialisés ;
4. Croissance rapide de la population / attentes élevées au niveau des services / pression sur l'infrastructure existante ;
5. Recul budgétaire opérationnel (inflation et coût de la vie supérieurs au taux de taxe) ;
6. Exode rural de la jeunesse vers les centres urbains ;
7. Acceptation généralisée du statu quo / réticence au changement ;
8. Proximité des grands centres urbains.



# AXES STRATÉGIQUES

Les axes stratégiques reflètent les priorités générales de la municipalité. Ils permettent d'identifier les stratégies qui orientent les efforts de la municipalité vers des actions prioritaires qui, ensemble, constituent la feuille de route de la municipalité pour les prochaines années.

En annexe, vous trouverez les actions prioritaires qui découlent des axes identifiés ci-dessous.



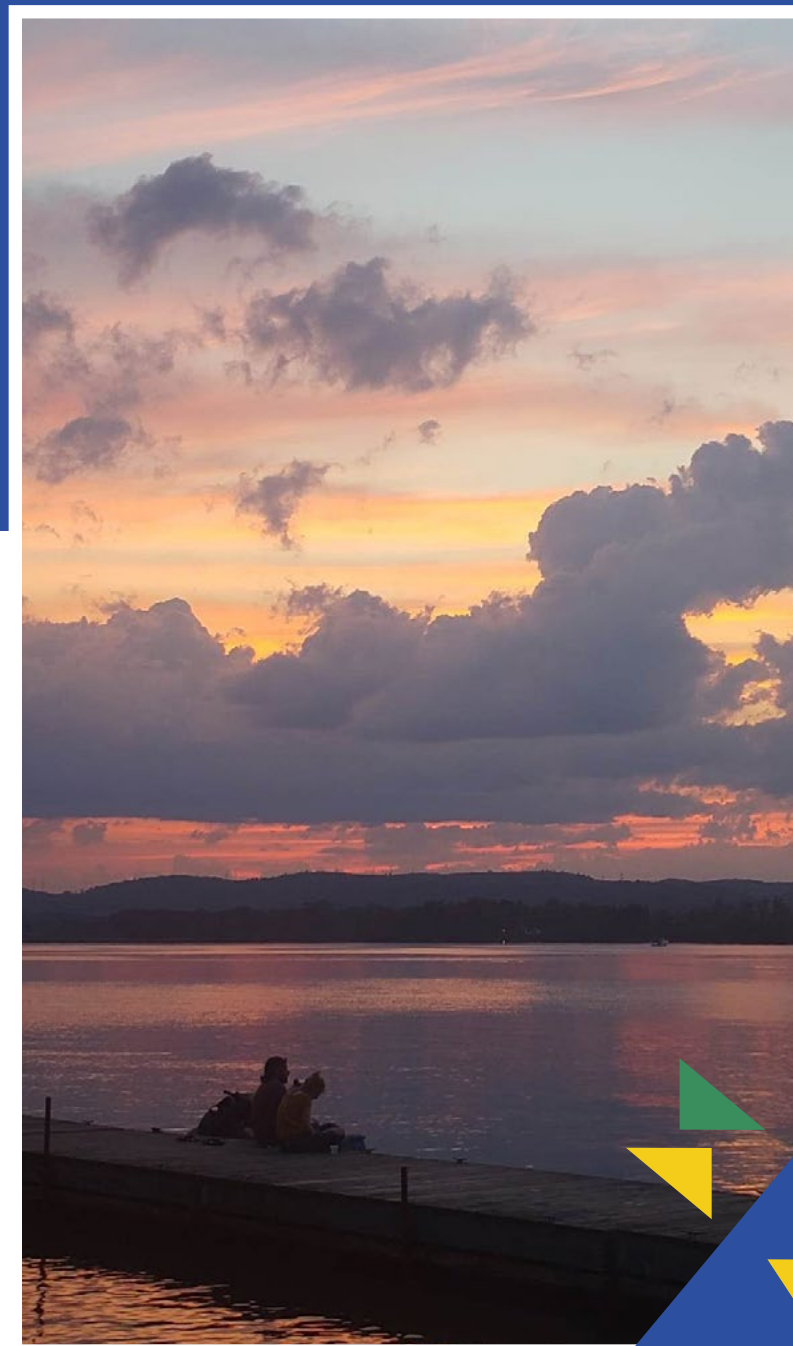
## Axe 1 : Un milieu attrayant et accueillant

### *Notre objectif :*

Le canton prônera le développement de communautés résilientes, saines et épanouies.

### *Pour accomplir ceci, nous allons :*

- Investir dans nos infrastructures critiques.
- Bonifier les espaces verts et les aménagements de plein air.
- Améliorer l'offre de services en matière de loisirs, d'arts, de culture et de patrimoine.







## **Axe 2 : Un positionnement environnemental clair et défini**

### *Notre objectif :*

Le canton assumera un rôle de leadership environnemental.

### *Pour accomplir ceci, nous allons :*

- Promouvoir la protection et la conservation du patrimoine naturel.
- Encourager le développement durable.
- Instaurer des pratiques écoresponsables dans notre culture organisationnelle.

## Axe 3 : Une croissance économique réfléchie et diversifiée

### *Notre objectif :*

Le canton se positionnera favorablement pour faire croître l'économie locale.

### *Pour accomplir ceci, nous allons :*

- Investir maintenant pour l'avenir.
- Diversifier et optimiser nos sources de revenus.
- Identifier et focaliser sur les opportunités de tourisme économique.





## **Axe stratégique 4 : Une gouvernance responsable**

### *Notre objectif :*

Le canton se dotera d'outils pour une saine gestion des opérations municipales.

### *Pour accomplir ceci, nous allons :*

- Prioriser la mise en œuvre du plan de gestion des biens.
- Mettre l'accent sur la transparence, l'intégrité et la reddition de comptes.
- Favoriser un rapprochement avec le citoyen.



# Plan d'action pour la mise en œuvre du plan stratégique 2023-2026

<b>Axe stratégique 1 : Un milieu attrayant et accueillant</b> <b>Objectif : Le canton prônera le développement de communautés résilientes, saines et épanouies.</b>		
Stratégies	Actions prioritaires	Personne responsable
Investir dans nos infrastructures critiques	i - Poursuivre les travaux de mise à niveau de la lagune d'épuration de Plantagenet	Directeur de la construction, l'aménagement du territoire, l'ingénierie et l'environnement
	ii - Construire une nouvelle caserne de pompiers pour le secteur d'Alfred	Directeur général
	iii - Coordonner l'implantation de l'internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire	Directeur général
	iv - Convertir un édifice municipal en centre de mesures d'urgence	Directeur général / Coordonnateur communautaire de la gestion des situations d'urgence (CCGSU)
Bonifier les espaces verts et les aménagements de plein air	i - Poursuivre les opérations de rétablissement et d'aménagement du boisé du parc Larocque	Directrice des parcs et loisirs
	ii - Poursuivre les opérations de rétablissement et d'aménagement du parc Chesser	Directrice des parcs et loisirs
	iii - Compléter une réfection complète du planchodrome d'Alfred	Directrice des parcs et loisirs
	iv - Rechercher et saisir les opportunités d'expansion des marinas de Treadwell et de Wendover	Directeur général
Améliorer l'offre de services en matière de loisirs, d'arts, de culture et de patrimoine	i - Mettre en oeuvre les recommandations du Plan directeur des loisirs et de la culture de 2020	Directrice des parcs et loisirs
	ii - Construire une scène permanente en plein air au parc Riverain de Lefavre	Directrice des parcs et loisirs
	iii - Explorer la faisabilité du projet de centre communautaire polyvalent (dôme sportif et culturel)	Directeur général
	iv - Publier annuellement le Guide des loisirs et de la culture (en format numérique)	Agent aux communications
	v - Développer un programme de subvention et contribution destiné aux organismes communautaires	Coordonnatrice des activités communautaires et culturelles / Agente de développement économique
<b>Axe stratégique 2 : Un positionnement environnemental clair et défini</b> <b>Objectif : Le canton assumera un rôle de leadership environnemental.</b>		
Promouvoir la protection et la conservation du patrimoine naturel	i - Adopter un règlement pour la conservation et la protection du couvert forestier	Directeur général
	ii - Participer au Programme de plantation de 50 millions d'arbres de <i>Forests Ontario</i>	Directeur de la construction, l'aménagement du territoire, l'ingénierie et l'environnement
Encourager le développement durable	i - Étudier la faisabilité de la mise en œuvre d'un programme de compostage résidentiel	Directeur de la construction, l'aménagement du territoire, l'ingénierie et l'environnement
	ii - Construire au moins une station de recharge pour véhicules électriques	Directeur général
	iii - Incorporer des pratiques vertes lors de l'élaboration du prochain règlement de zonage	Administratrice du zonage
	iv - Construire un site de dépôt permanent pour la collecte des produits domestiques dangereux	Directeur de la construction, l'aménagement du territoire, l'ingénierie et l'environnement
Instaurer des pratiques écoresponsables dans notre culture organisationnelle	i - Faire un audit énergétique des bâtiments du canton à grande superficie	Inspecteur en chef des bâtiments
	ii - Considérer l'achat de véhicules électriques ou hybrides lors du remplacement de la flotte municipale	Tous les directeurs de département

**Axe stratégique 3 : Une croissance économique réfléchie et diversifiée****Objectif : Le canton se positionnera favorablement pour faire croître l'économie locale.**

Stratégies	Actions prioritaires	Personne responsable
Investir maintenant pour l'avenir	i - Développer un parc industriel à Wendover	Directeur général / Agente de développement économique
	ii - Amorcer une étude de besoins en vue d'une mise à niveau de la lagune d'épuration d'Alfred	Directeur de la construction, l'aménagement du territoire, l'ingénierie et l'environnement
	iii - Compléter les études stratégiques en cours (plans directeurs) afin de confirmer l'état de nos infrastructures critiques	Directeur de la construction, l'aménagement du territoire, l'ingénierie et l'environnement
Diversifier et optimiser nos sources de revenus	i - Adopter un règlement sur les sanctions administratives pécuniaires	Greffière
	ii - Identifier et vendre les actifs municipaux déclarés excédentaires aux besoins opérationnels	Trésorier
	iii - Procéder à la vente de bien-fonds pour taxes impayées	Trésorier
Identifier et focaliser sur les opportunités de tourisme économique	i - Développer des partenariats avec des organismes du secteur touristique (par exemple : sentier récréatif de Prescott et Russell)	Agente de développement économique et touristique
	ii - Développer une stratégie pour embellir et revitaliser nos coeurs de villages	Agente de développement économique et touristique
	iii - Identifier des sites potentiels pour murales et art urbain (par exemple : circuit Popsilos)	Agente de développement économique et touristique

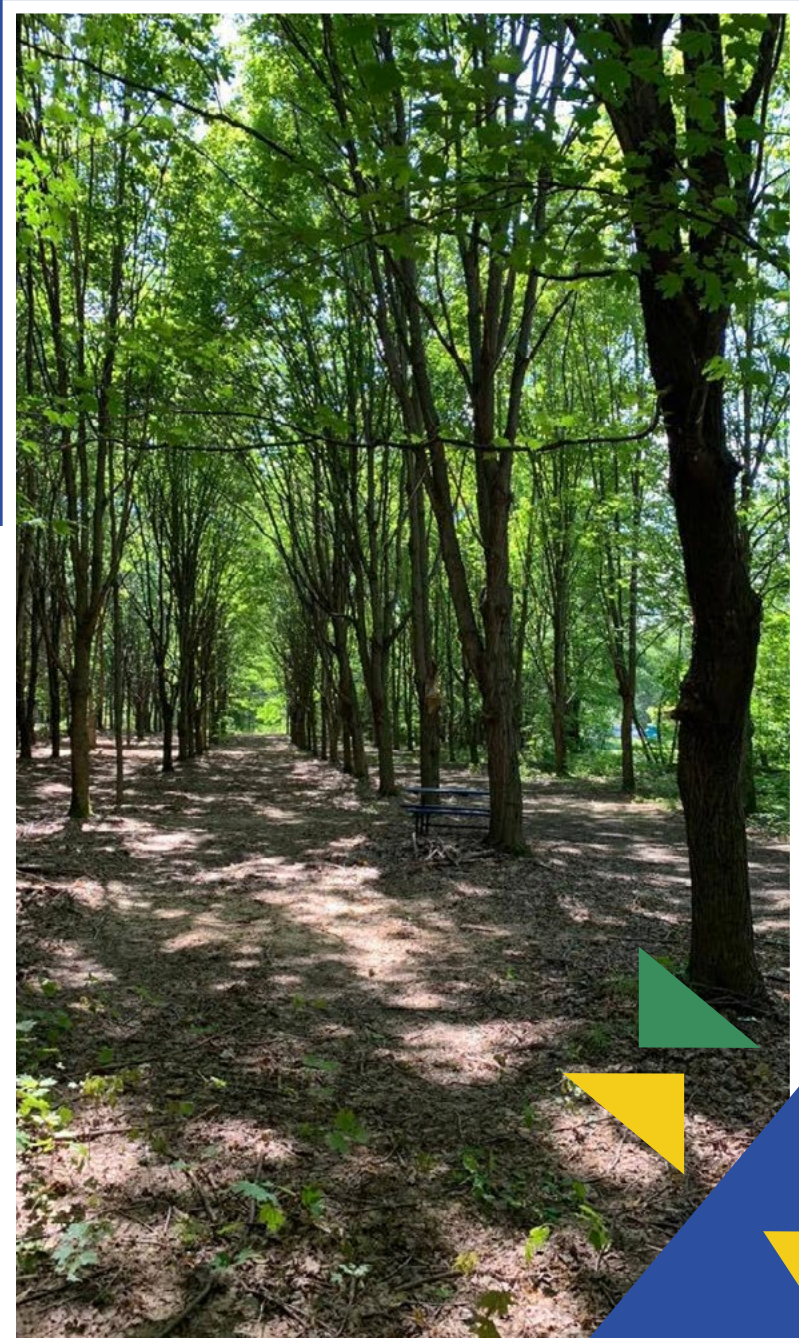
**Axe stratégique 4 : Une gouvernance responsable****Objectif : Le canton se dotera d'outils pour une saine gestion des opérations municipales.**

Prioriser la mise en oeuvre du plan de gestion des biens	i - Embaucher un coordonnateur du plan de gestion des biens	Directeur général
	ii - Produire d'ici le 1 <sup>er</sup> juillet 2024 un plan de gestion des biens approuvé pour toutes les infrastructures municipales, qui indique les niveaux de service actuels et les coûts nécessaires pour maintenir ces niveaux de service	Trésorier / Trésorière adjointe et coordonnatrice du plan de gestion des biens
	iii - Réviser et mettre à jour le règlement et la stratégie sur la gestion des actifs municipaux	Trésorier / Trésorière adjointe et coordonnatrice du plan de gestion des biens
	iv - Développer et mettre en oeuvre un plan décennal pour la réfection et l'entretien du réseau routier	Surintendant des travaux publics
Mettre l'accent sur la transparence, l'intégrité et la reddition de comptes	i - Revoir et améliorer le processus public de plaintes et de compliments	Greffière
	ii - Adopter une politique standardisée pour le service à la clientèle	Directeur général
	iii - Développer un processus d'Examen des pratiques organisationnelles	Directeur général
Favoriser un rapprochement avec le citoyen	i - Offrir un portail citoyen aux résidents	Agent aux communications
	ii - Offrir un service de paiement en ligne de tous les services municipaux	Trésorier
	iii - Traduire les règlements municipaux dans les deux langues officielles	Greffière

## Mesures de performance

Le Canton d'Alfred et Plantagenet s'engage à régulièrement fournir des mises à jour via les rapports de l'équipe de gestion ainsi que des mises à jour complètes biennuelles au conseil municipal lors des réunions publiques.

À l'interne, le progrès du plan stratégique sera partie intégrante des réunions bimensuelles de l'équipe de gestion.







## Conclusion

Le plan stratégique 2023-2026 du Canton d'Alfred et Plantagenet n'est pas seulement un document, mais un engagement envers notre avenir commun. Il s'agit d'une feuille de route dynamique et évolutive qui nous guidera à travers les défis et les opportunités qui nous attendent.

Grâce au dévouement et à la collaboration de notre communauté, nous pouvons construire une municipalité résiliente, inclusive et prête pour un avenir prospère.

Ce plan est notre boussole et, ensemble, nous naviguerons vers un avenir meilleur.